

Commune d'EPAGNY METZ-TESSY
(Haute-Savoie)

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa :
télétransmission en Préfecture le **25 OCT. 2022**
publication en ligne le **25 OCT. 2022**

DÉCISION DU MAIRE n° 2022 / 87

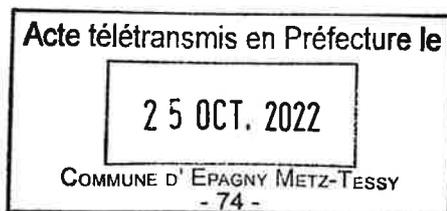
*Cession à titre gratuit d'une rampe de skate-board par l'association
SKATOPIA 74 au profit de la commune d'Epagny Metz-Tessy*

Le Maire d'EPAGNY METZ-TESSY,

- * **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2122-22 qui donne la possibilité au Conseil Municipal de déléguer au Maire pour la durée de son mandat, tout ou partie de ses fonctions,
- * **VU** la délibération du Conseil Municipal n° 2020 / 44 en date du 26 mai 2020, donnant délégation à Monsieur le Maire pour accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- * **CONSIDÉRANT** que l'association SKATOPIA 74 possède une rampe de skate-board qu'elle souhaite céder en l'état, à titre gratuit, sans conditions ni charges, à la commune d'Epagny Metz-Tessy, afin de permettre à cette dernière de faire bon usage de cet équipement,

D É C I D E

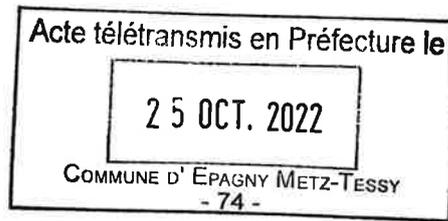
- D'accepter le don de la rampe susvisée par l'Association SKATOPIA.
- De définir, par convention signée du Maire et du Président, les modalités de cession et de transfert de propriété.
- La présente décision sera portée à la connaissance du public par publication électronique sur le site internet de la commune.
- La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion.
- La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.
- Ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie.



Epagny Metz-Tessy, le 24 octobre 2022,
Le Maire,



Roland DAVIET.



Convention de cession à titre gratuit d'une rampe de skate-board

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

1°) La **commune d'EPAGNY METZ-TESSY**, située dans le département de la HAUTE-SAVOIE, identifiée au SIREN sous le numéro 200 053 551,
Représentée par Monsieur Roland DAVIET, Maire en exercice de la commune,
En exécution d'une délibération du Conseil Municipal n° 2020/44 en date du 26 mai 2020 et d'une décision du maire n° 2022/87 en date du 24 octobre 2022,

Ci-après dénommée « Le donataire »

D'UNE PART

2°) L'**association SKATOPIA 74**, association dûment déclarée et domiciliée 5A rue des Francs-Tireurs, représentée par Joris BRICHET, en sa qualité de Président de l'association.

Ci-après dénommée « Le donateur »

D'AUTRE PART

PRÉAMBULE

L'association SKATOPIA 74 possède une rampe de skate-board. Elle souhaite la céder en l'état à titre gratuit à la commune d'Epagny Metz-Tessy afin de permettre à cette dernière de faire bon usage de cet équipement.

CECI EXPOSE, IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ DE QUI SUIT :

Article 1 – Objet de la convention

Par la présente convention, le donateur cède à titre gratuit au donataire le bien décrit ci-dessus.

Le donataire reconnaît vouloir bénéficier, de la part du donateur, d'une cession à titre gratuit portant sur ledit bien.

Le don est réciproquement consenti et accepté par les deux parties dans le respect des conditions énoncées par la présente convention.

Article 2 – Garanties

Le donateur garantit au donataire qu'il détient tous les droits et pouvoirs de procéder à la donation dudit bien. Le donateur certifie que sa propriété n'a à ce jour fait l'objet d'aucune contestation.

Article 3 – Usage

Le donateur garantit au donataire la possibilité d'utiliser, de jouir et disposer du bien cédé selon son bon vouloir, ledit bien n'étant grevé d'aucune condition ni d'aucune charge.

Article 4 – Transfert de propriété

Le transfert de propriété est effectif à la signature de la présente convention. Le donateur cède au donataire la propriété pleine et exclusive du bien faisant l'objet de la présente convention.

Article 5 – Descriptif technique

Un descriptif de la rampe est annexé à la présente convention (annexe 1). L'ensemble est considéré comme étant en bon état.

La fiche technique initiale complète fait l'objet de l'annexe 2.

Article 6 – Litige

Toute contestation née de l'interprétation et/ou de l'exécution de la présente convention donnera lieu à tentative de règlement amiable entre les parties.

A défaut d'accord amiable, le litige sera porté par la partie la plus diligente devant le tribunal judiciaire d'Annecy.

Fait à Epagny Metz-Tessy,
Le
Le Maire,
Roland DAVIET

Fait à
Le
Le Président de Skatopia 74
Monsieur Joris BRICHET

Annexe – fiche technique**Liste du matériel Minirampe (extrait de la notice de montage initiale)**

- éléments courbés
- balustrades latérales
- balustrades arrières
- éléments de la partie plate
- copings (Tube à l'intersection entre la plate-forme et la surface de roulement)
- ~~traverses~~
- ~~manchons~~
- bouchons pour tube carré
- bouchons pour tube rond
- contre-plaqué 3000 x 1500 x 21 mm pour plates-formes
- lattes en bois rabotés et traités 200 x 40 x 6000 mm à monter sur la
- structure en acier
- revêtement de la piste:
- plaques en acier inox ou acier
- ~~vis et écrous d'arrêt pour structure M10 x 70 mm~~
- ~~tampons à béton pour fixer sur les fondations en béton~~
- vis auto-perceuses pour le montage des lattes en bois sur la structure
- vis Inox pour le montage du revêtement sur les lattes en bois
- Douilles filetéés à pointe M6 mm
- ~~Peinture~~



Annexe 2 - notice de montage

Instructions pour le montage de la minirampe d'Argonay

Minirampe en Kit d'assemblage

Contrôler la planéité et le dévers des fondations.

Marquer les extrémités sur le sol (largeur et longueur)

1. Montage de la structure:

1.1 Montage du premier côté de la structure (courbe gauche ou courbe droite) :

Visser verticalement les éléments courbés avec des traverses horizontales.

Ajouter les éléments du plat (partie plate de la rampe), aux éléments courbés à l'aide des manchons, puis visser l'ensemble.

1.2 Deuxième côté de la structure :

Monter les éléments courbés en suivant les instructions 1.1.

Monter et visser les balustrades de côté, puis à l'arrière avec une échelle.

Attention : Les éléments de la structure ont des perforations qui permettent l'écoulement de l'eau. Au montage ces perforations doivent être orientées vers le bas. Cela évite à l'eau de pluie de pénétrer et permet à l'eau de condensation de s'écouler.

En cas de montage incorrect, Vertical Technik ne couvre pas le risque d'éclatement des éléments de la structure par le gel de l'eau qui n'aurait pu s'écouler librement de ceux-ci.

1.3 Montage des copings :

Enfiler les copings horizontalement dans les trous de la plate-forme et fixer par des vis M12 x 20 mm. Le coping sera ensuite exactement ajusté (voir no. 6 ajustements et mesures importantes).

1.4 Mesure, rectification et fixation au sol de toute la construction :

Vérifier l'égalité des diagonales entre deux éléments consécutifs du plat. Pour cela vérifier, par mesure, l'égalité des distances entre les points A et C, et B et D (voir schéma 1)

Répéter cette opération entre tous les éléments du plat.

Vérifier l'égalité des diagonales dans le plan horizontal, entre deux éléments courbés consécutifs.

Fixer les éléments courbés avec des tampons à béton sur les fondations, et éventuellement caler entre deux.

De la même manière que précédemment, vérifier l'égalité des diagonales, dans le plan vertical, entre deux éléments verticaux consécutifs. En cas d'inégalité rectifier la structure à l'aide de sangles.

2. Instruction de montage des lattes sur la structure

Le montage s'effectue avec des vis auto-perceuses 6,3 x 70 mm:

Une vis doit être placée à chaque intersection entre les milieux des lattes et le milieu des montants de la structure.

Monter les lattes selon l'ordre indiqué sur le dessin de position des lattes sur les minirampes.

Visser la dernière latte, celle sous le coping, précisément au bord (couper celle-ci si nécessaire, voir dessin position des lattes, minirampe)

3. Instructions pour le montage du revêtement en tôle d'acier / acier inox

3.1. Contrôler la structure de la construction :

- Rectification horizontalement au niveau à bulle
- Rectification verticalement avec niveau à bulle ou fil de plomb
- planéité de la construction

La précision de ces valeurs réduit au minimum le risque de défaut à la pose du revêtement.

3.2. Montage du revêtement de la surface de roulement :

Sur les courbes latérales de l'installation, mesurer la longueur d'une plaque (3000mm) à partir du coping (le tube en acier sur le bord supérieur de la piste).

Tracer, par une ligne, cette distance sur toute la largeur de l'installation.

Poser les plaques du flat au bord de cette ligne.

Fixer provisoirement ces plaques avec des vis à bois.

Vérifier que la distance entre le bord de la plaque et l'autre du coping est bien égale à 3000 mm.

Si l'accès au-dessous du flat n'est pas possible pour une personne, fixer les plaques sur les lattes avec des vis pour contre-plaqué sans perforation préalable des lattes.

Si l'accès au dessous du flat est possible pour une personne (*ex. minirampe montée sur fondation*) percer les lattes de bois de part en part aux emplacements prévus à cet effet dans les plaques.

Ordre à suivre : voir maquette « aperçu et suite pour le montage ».

Enfoncer les vis à tête fraisée, six pans creux dans les trous.

Une personne doit tenir les écrous pendant qu'une autre serre les vis à l'aide (d'une visseuse et d'un embout six pans)

Pour éviter que les vis ne se desserrent après un certain temps, mettre une goutte de colle à métal (*ex. Loctite ou treebond, solubles*) sur le filet des écrous.

Quand les plaques du flat sont posées, fixer les plaques d'une courbe puis de l'autre. Utiliser le système de vis/écrou transperçant de part en part les lattes.

Ne pas oublier les vis aux endroits ayant servi pour placer les vis à bois de positionnement. Après montage du revêtement de la piste, contrôler chaque tête de vis, et là où cela est nécessaire, la poncer au niveau du revêtement.

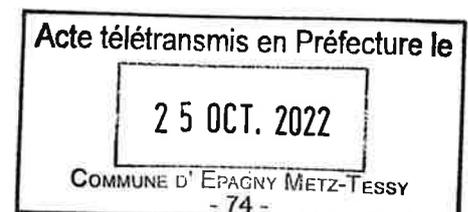
Les bords des côtés extérieurs doivent être également bien poncés pour éviter que l'on puisse s'y blesser (rayon 3 mm).

4. Montage des plates-formes

Raboter l'angle inférieur du contre-plaqué, celui-ci devant être en contact avec le coping, à environ 30 degrés puis l'imperméabiliser.

Fixer à l'aide de vis auto-perceuses 6,3 x 50 mm aux profilés de la structure.

Fermer les bouts des tubes coping avec les bouchons. Les bouchons carrés sont enfoncés dans les tubes verticaux des balustrades (on peut éventuellement ajouter une rallonge aux tubes de la balustrade, qui sont ouverts, pour y suspendre de la publicité).



5. Couche de vernis

Tout le revêtement de la piste en tôle d'acier doit être nettoyé avec un solvant ou un produit universel de nettoyage ; celui en acier inox doit être bien nettoyé à l'eau et du savon (environ 5 - 8 litres).

Revêtement en INOX :

Appliquer la couche de vernis de fond sans durcisseur.

Ensuite appliquer la peinture avec durcisseur.

Notre peinture spéciale se mélange en proportion de 10 poids de peinture + 1 poids de durcisseur.

Revêtement en acier :

Appliquer la peinture avec durcisseur.

Notre peinture spéciale se mélange en proportion de 10 poids de peinture + 1 poids de durcisseur.

A l'aide d'une rallonge on peut étaler la peinture de façon plus confortable en restant debout. Il faut étaler la peinture de façon régulière et en couche mince. Avant de se servir de la piste il faut laisser sécher 24 heures. Il est conseillé de poser un écriteau „Ne pas utiliser = Attention = peinture fraîche,, et de mettre un ruban de barrage.

Une fois la piste sèche, apposer aux quatre coins les stickers Vertical fournis à cet effet.

6. Ajustements et mesures importantes

- Tubes du coping

Une fois le revêtement de la piste terminé, le coping ne doit pas dépasser du revêtement de plus de 5 - 8 mm (mesuré horizontalement)

- Revêtement de la piste

Le revêtement doit être monté sans écart avec le coping, si nécessaire le jeu doit être rattrapé par un joint entre les plaques de la courbe et celles du flat. (Pas de jour entre la fin du revêtement et le coping)

Help Line

Si vous avez des problèmes, téléphonez-nous au : **0041/ 61 413 28 00**. Les conseils sont gratuits. Si Vous recourez à notre aide, le montage vous coûtera CHF 125.00 par heure.

Nous vous souhaitons un bon montage, en espérant que l'installation, que vous aurez eu le plaisir de monter vous-même, vous donnera entière satisfaction.

Vertical Technik Paul Heuberger

Liste des outils**pour le montage d'une minirampe en kit d'assemblage Vertical Technik****Machines à main:**

- rallonge 220 V
- 4 perceuses 1000 Watts
- 1 perceuse avec mèche à béton de 10 mm
- 1 scie circulaire
- 1 rabot électrique
- 2 meuleuses avec disques à grain fin
- 2 perceuses 1000 Watts à accu avec chargeurs et 2 accus de rechange

Outils à main et autres matériaux:**1. pour mesurer et rectifier**

- calculatrice et papier
- lunette de géomètre avec pied et règle graduée de 2 mètres
- latte en aluminium de 3 m.(règle)
- Double décamètre
- niveau à bulle
- cordeau

2. pour le montage de la structure en acier

- clé plate pour vis M 10 et M 12, six pans 8 mm et clé plate 17/19mm
- limes
- 1 échelle double
- 4 sangles de 6 mètres pour ajuster la construction

3. pour le montage des lattes:

- embouts pour vis M 6 x 60 mm (Imbus 4 mm) tête six-pans 4 mm

4. pour le montage du revêtement:

- colle pour métal (Loctite Typ 243/50 ml)
- serre-joints
- lunettes de travail, vêtements de travail, gants

5. pour peindre le revêtement:

- Malaxeur de peinture et seau de 10 litres ou produit Universel de nettoyage
- 10 Kg de solvant pour nettoyer le revêtement
- Torchons
- Bande pour marquer le chantier
- 2 plaques indiquant „Ne pas utiliser = Attention = peinture fraîche,,
- Balance exacte pour mesurer le poids de la peinture de 0 à 5 kg
- Au moins 2 rouleaux de peinture à poils courts
- 2 rallonges pour les rouleaux
- 2 bidons pour la peinture

6. pour le montage des plates-formes :

- 0,5 Kg de liquide spéciale pour imperméabiliser les chants du bois



Liste du matériel Minirampe

Matériel livré:

- éléments courbés
- balustrades latérales
- balustrades arrières
- éléments de la partie plate
- copings (Tube à l'intersection entre la plate-forme et la surface de roulement)
- traverses
- manchons
- bouchons pour tube carré
- bouchons pour tube rond
- contre-plaqué 3000 x 1500 x 21 mm pour plates-formes
- lattes en bois rabotés et traités 200 x 40 x 6000 mm à monter sur la structure en acier
- revêtement de la piste:
 - plaques en acier inox ou acier
- vis et écrous d'arrêt pour structure M10 x 70 mm
- tampons à béton pour fixer sur les fondations en béton
- vis auto-perceuses pour le montage des lattes en bois sur la structure
- vis Inox pour le montage du revêtement sur les lattes en bois
- Douilles filetéés à pointe M6 mm

Couches de protection:

La peinture pour la couche de fond est livrée seulement pour la commande d'une installation revêtement en acier inox.

La couche de fond sur le revêtement en tôle d'acier est appliquée directement à l'usine.